



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES GENETS – Modification du capital social

Référence : L011530

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 8 juillet 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification de société



GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES GENETS Groupement Foncier Agricole Au capital de 39 941,63 € Siège social : Trégadan – 35380 MAXENT RCS RENNES N° 383 589 975 AVIS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES Suivant décisions extraordinaires en date du 10 mai 2022, les associés ont procédé à une augmentation du capital social et ont agréé deux nouveaux gérants et ce avec effet au 10 mai 2022. Ces décisions motivent les publications suivantes : ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : 39 941,63 € – Nouvelle mention : 77 235 €. Nature des apports : numéraire. ARTICLE 18 – GERANCE : Ancienne mention : Monsieur Serge HOCHET et Monsieur Fabien HOCHET. Nouvelle mention : Monsieur Serge HOCHET, Monsieur Fabien HOCHET, Monsieur Dimitri HOCHET et Madame Noémie HOCHET. Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis, Les Gérants.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
